



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin le mardi 1 septembre 2020 à 19 h 30, au Centre des arts et de la culture situé au 1470, route 277 à Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2020-125:

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre la construction d'un garage avec une hauteur excédant la hauteur du bâtiment principal de 0,62 mètre (pour un total de 4,88 mètres à mi-pignon ou 6,1 mètres à son plus haut) lorsque la norme, à l'article 7.2.2.1 du règlement de zonage 62-2006, prévoit que la hauteur maximale ne doit pas dépasser 5 mètres à mi-pignon, ni la hauteur du bâtiment principal qui est de 5,48 mètres.

Identification du site concerné : 748, Route des sommets, lots 3 602 998, zone 95-F, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance présente ou encore par voie électronique en transmettant ses commentaires et/ou ses questions par courriel à l'adresse suivante : munetchemin.eg@sogetel.net, avant le 31 août 2020, 16 heures. Préalablement aux délibérations sur ladite demande, le Conseil prendra connaissance de la correspondance et des commentaires reçus.

Donné à Lac-Etchemin, 17^e jour d'août 2020.

Le directeur des services publics, d'urbanisme et environnement/assistant greffier

Eric Guenette

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin le 17^e jour d'août 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^e jour d'août 2020.

Le directeur des services publics, d'urbanisme et environnement/assistant greffier

Eric Guenette